



.....  
Guide méthodologique pour la mise en place  
d'une politique cyclable en milieu rural **CAHIER 1**



# SOMMAIRE

Avant-propos	2
Introduction	3
Conclusion	26
ÉTAPE 1 · Recueillir les données vélo sur ma commune	5
• Déterminer le cadre physique de ma commune	5
• Déterminer le cadre humain de ma commune	5
• Déterminer le cadre de mobilité de ma commune	7
• Consulter les outils de mobilité	10
• Définition de l'offre et de la demande cyclables	12
ÉTAPE 2 · Poser le diagnostic cyclable de ma commune	13
ÉTAPE 3 · Fixer des objectifs	16
ÉTAPE 4 · Déterminer un plan d'action et des priorités	19
ÉTAPE 5 · La recherche de financements	21
ÉTAPE 6 · Évaluation et poursuite des actions	24
ANNEXE 1 · Fiche des contacts utiles	28
ANNEXE 2 · Check-list des données à recueillir lors de l'étape 1	30
ANNEXE 3 · Fiche de terrain « endroits problématiques »	31
ANNEXE 4 · Identification de l'offre et de la demande cyclables	33
ANNEXE 5 · Tableau récapitulatif des étapes 2 à 6	34



# AVANT-PROPOS

Dans le cadre du projet Objectif 2 rural « Schéma cyclable des arrondissements de Dinant et de Philippeville » cofinancé par le Fonds Feder et la Direction générale des Transports du MET, une plate-forme cyclable a été mise en place à l'échelle des deux arrondissements. Le présent ouvrage rédigé par celle-ci sur base de l'expérience acquise depuis 2004 offrira, aux communes notamment, un guide qui leur permettra de mettre en œuvre des actions en faveur du vélo, voire une politique cyclable au niveau de leur territoire.

Un deuxième cahier qui reprendra l'expérience concrète de mise en œuvre de cette méthode par la commune d'Anhée sera publié à l'automne 2007.

Ce guide s'adresse à toute personne désireuse de mettre en œuvre une ou plusieurs action(s) en faveur du vélo voire toute une politique cyclable à l'échelle de sa commune. En aucun cas, ce guide ne souhaite se substituer aux ouvrages spécialisés traitant des différents aspects d'une politique cyclable. Il se veut davantage un outil méthodologique succinct composé principalement de deux types d'information : tout d'abord, les différentes étapes d'une politique cyclable et ensuite, pour chacune d'entre elles, des références d'ouvrages et de sites Internet où vous trouverez une information beaucoup plus détaillée.

Dès le départ, il est également important de souligner que la mise en place d'une telle politique exige de travailler en concertation avec les différents acteurs présents à plusieurs niveaux (communal, régional, fédéral, etc.). Ceci est une condition sine qua non à la réussite de votre projet car elle vous permettra de créer des partenariats, de vous informer sur ce qui se fait ailleurs, d'éventuellement vous greffer à un projet en cours ou futur, d'obtenir des conseils de professionnels, de trouver des opportunités, etc. Bref, faire cavalier seul n'offre que peu de chances de réussite.

A l'issue de la démarche méthodologique que ce guide propose, vous aurez à votre disposition une série d'outils de référence qui vous aideront sans aucun doute, que votre politique cyclable soit tantôt axée sur les infrastructures tantôt axée sur la sensibilisation et l'éducation. Des pistes de financement, des contacts utiles et d'autres annexes pratiques sont également fournis pour faciliter votre travail. Alors, pour que le vélo solitaire devienne solidaire, enchaînez...

→ La plupart des ouvrages cités en référence dans ce guide sont disponibles au Centre de Documentation et de Diffusion en Mobilité, MET - D.311, Boulevard du nord, 8 - 5000 NAMUR [centre-doc-mobilite@met.wallonie.be](mailto:centre-doc-mobilite@met.wallonie.be) 081/ 77.31.32

→ Il faut souligner que certaines références présentes dans ce guide sont étrangères. Par conséquent, il est indispensable de prendre ces références à titre exemplatif et de toujours se rapporter à l'équivalence de la législation belge en vigueur. À cet effet, il est conseillé de se référer au code du gestionnaire : [www.brcc.be/crr/remarque.php](http://www.brcc.be/crr/remarque.php)

→ Vous trouverez en annexe I une fiche de contacts utiles.

# INTRODUCTION

La démarche méthodologique que nous vous proposons est constituée de 6 étapes :

1. le recueil des données «vélo» sur votre commune;
2. le diagnostic cyclable;
3. la définition d'objectifs;
4. la détermination d'un plan d'actions et de priorités;
5. la recherche de financements;
6. l'évaluation et la poursuite des actions.

Dès le départ, fixez-vous un cadre de travail. Réfléchissez sur quelle durée vous allez travailler, quel aspect vous intéresse le plus et est le plus adéquat pour votre commune, évaluez sur quels moyens humains vous pouvez compter pour élaborer votre politique cyclable.

Pour cela, posez-vous les bonnes questions. Cette démarche vous aiguillera sans aucun doute dans la direction à prendre en ce qui concerne votre commune et vous indiquera quelles informations vous devez rechercher.

## Questions à vous poser dès le départ :

- >> Quelles sont les contraintes physiques de ma commune ?
- >> Quels sont les éléments physiques à mettre en valeur dans le cadre de ma politique vélo ?
- >> Quel est l'état du réseau routier de ma commune ?
- >> Quel est l'état du réseau cyclable de ma commune ?
- >> Répond-il aux attentes de la population ?
- >> Quel est l'usage actuel du vélo sur ma commune ?
- >> Des enquêtes sur l'usage du vélo ont-elles déjà été réalisées dans ma commune ?
- >> Si oui, que révèlent ces enquêtes ?
- >> Y a-t-il une demande réelle en matière de déplacements cyclables ?
- >> Si oui, de quel public-cible provient-elle ?
- >> A quel(s) public(s) ma politique vélo va-t-elle s'adresser ?
- >> Quels sont les pôles attractifs existants ou potentiels de trafic cycliste ?
- >> Les distances dans les déplacements quotidiens de la population sont-elles importantes ?
- >> Existe-t-il un usage du vélo pour les loisirs ?
- >> Y a-t-il des actions ou des possibilités intermodales ?
- >> Quelles liaisons inter-villageoises ou intercommunales sont à privilégier ?
- >> Quelles sont les actions déjà menées sur ma commune en faveur du vélo ?

Etc.

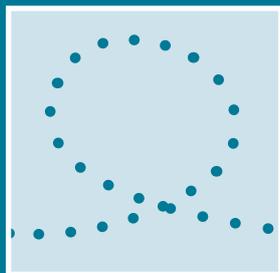
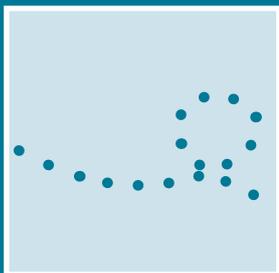
## Quelques pistes de réflexion...

Ouvrages :

- **Communes cyclistes? Ça existe !...** Quelques pistes de réflexion pour promouvoir l'usage du vélo dans votre commune, IBSR, 1999 <http://www.ibsr.be>
- **Une politique cycliste pour ma commune en Wallonie**, GRACQ, 2006. <http://www.gracq.be/commune>  
Pour l'obtenir: [info@gracq.be](mailto:info@gracq.be) ou 02/502.61.30
- **Villes cyclables, villes d'avenir**  
Commission européenne • Direction générale de l'environnement – 2000  
Téléchargeable gratuitement sur [http://ec.europa.eu/environment/cycling/cycling\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/environment/cycling/cycling_fr.htm)

Sites Internet :

- <http://mobilite.wallonie.be/pcm/communes-pcm.htm>  
Liste des Plans Communaux de Mobilité par commune



# ÉTAPE 1

RECUEILLIR LES DONNÉES VÉLO SUR MA COMMUNE



Cette première étape est la plus laborieuse mais la bonne conduite de celle-ci détermine la pertinence du diagnostic et des objectifs que vous fixerez. Lors de la recherche des différentes données, il est important de garder à l'esprit que cette démarche est réalisée en vue de la mise en place d'une politique cyclable. Par conséquent, il est impératif de ne garder que les informations indispensables pour cette dernière. Dans le cas contraire, vous risquez de vous retrouver avec une masse d'informations intraitables et donc d'aucune utilité pour votre politique cyclable. Pour ne rien oublier dans cette étape, aidez-vous de l'annexe 2 reprenant de façon synthétique les démarches explicitées ci-dessous.

## Quelques pistes de réflexion sur l'intérêt de la région agro-géographique...

### Sites Internet :

- <http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/CE/RW/RGBSR/RGBSR.html> • Le RGSBR (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural)
- <http://www.pbvw.be>  
Les Plus Beaux Villages de Wallonie

### Article :

- La place de la Wallonie dans le contexte nord-ouest européen, Christian Vandermotten et Jean-Michel Decroly  
Téléchargeable gratuitement sur :  
<http://www.wallonie-en-ligne.net>  
Rubrique Environnement – Article sur les régions agro-géographiques wallonnes.

## Pour plus d'infos...

### Ouvrage :

- Les territoires paysagers de Wallonie. CPDT (Conférence permanente du Développement territorial), Etudes et documents, n° 4, Claude Feltz, Emilie Droeven, Magali Kummert, MRW, Namur, 2004

### Site Internet :

- <http://mrw.wallonie.be/sg/dsg/dircom/walcartes/>  
La Wallonie... Toutes les cartes en main.  
Site Internet consistant en un cahier pédagogique sur la Wallonie. On y trouve une multitude de ressources écrites et cartographiques.

## Déterminer le cadre physique de ma commune Pourquoi ?

Mettre en place une politique vélo suppose que l'on connaisse bien le terrain au préalable. Il s'agit de savoir quels éléments physiques de votre commune sont favorables ou défavorables à votre politique vélo. Des éléments favorables pourraient par exemple être une diversité paysagère exceptionnelle ou encore un patrimoine architectural d'une grande valeur historique. Au contraire, une faiblesse du cadre physique pourrait être un relief pas toujours propice aux déplacements cyclables.

A terme, le but est de développer les points favorables ou de transformer le négatif en positif.

### Comment ?

Pour déterminer les forces et les faiblesses du cadre physique, commencez par recueillir un maximum d'éléments comme :

#### >> La localisation générale :

- Situez administrativement la commune ;
- Relevez les frontières communales, provinciales, régionales voire internationales ;
- Localisez les villages constituant la commune et leurs positions les uns par rapport aux autres.

>> La région agro-géographique et les caractéristiques qui y sont liées.

- Relevez les caractéristiques agro-géographiques de votre commune et les retombées économiques qui y sont liées.

#### >> Le relief

- Procédez de la même façon que pour la région agro-géographique mais cette fois, intéressez-vous aux éléments qui composent le relief de votre commune, à l'aspect paysager (vallées, plaines, etc.).

#### >> L'hydrographie

- Relevez toutes les informations concernant les cours d'eau, les bassins hydrographiques, etc.

## Déterminer le cadre humain de ma commune Pourquoi ?

Certes le cadre humain est un concept large mais il est indispensable de s'intéresser aux types de publics qu'il faudra sensibiliser. C'est justement en connaissant leurs caractéristiques, leurs occupations, leurs centres d'intérêt, etc. que vous pourrez cibler au mieux les publics potentiellement intéressés par la pratique du vélo.

Ainsi, vous constaterez peut-être que la population jeune est plutôt séduite par le vélo. Un enseigne-



ment de qualité proche du domicile des élèves peut également être un élément moteur. De même, renseignez-vous sur le développement touristique de la commune. Celui-ci peut être un argument de poids en faveur de l'usage du vélo. Dans un autre sens, vous pourriez aussi vous rendre compte d'éléments moins positifs mais non négligeables comme la disparition des commerces et services de proximité. Ce sera à vous de jongler avec toutes ces données pour trouver la solution adéquate pour votre politique vélo. Des pistes de réflexion vous seront bien évidemment fournies dans la suite de ce travail.

### Comment ?

Le cadre humain reprend une série d'informations auxquelles vous n'auriez peut-être pas pensé mais qui sont absolument indispensables pour pouvoir qualifier la population que l'on va sensibiliser aux déplacements cyclables. Ces éléments sont les suivants :

#### >> Démographie :

- Répartition de la population par âges ;
- Densité de la population ;
- Répartition géographique de la population sur la zone d'étude.

#### >> Emploi :

- Relevez et localisez les pôles d'emploi (entreprises,

commerces, zonings, centres commerciaux et de services publics et privés, etc.) ;

- Déterminez à quel(s) type(s) d'emploi on a affaire.

#### >> Enseignement :

- Relevez et localisez les pôles d'enseignement ;
- Déterminez les niveaux d'enseignements ;
- Relevez le nombre d'élèves par école.

#### >> Tourisme et loisirs :

- Localisez l'Horeca ;
- Relevez la capacité, la diversité et la qualité de l'Horeca ;
- Intéressez-vous en particulier au secteur de l'hébergement (hôtels, campings, gîtes, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.) ;
- Relevez la qualité et la diversité des attractions touristiques et de loisirs (villages pittoresques, musées, parc naturel, réserve naturelle, parc d'attractions, patrimoine architectural, complexes sportifs, domaines de loisirs, piscines, etc.) ;
- Relevez et localisez tout l'aspect événementiel de votre commune (festivals, fêtes, concerts, expositions, etc.) ;
- Relevez et localisez les équipements collectifs (piscines, halls omnisports, cinémas, etc.) ;
- Relevez les produits touristiques existants pour cyclistes.

### Pour plus d'infos...

→ Besoin de données, de statistiques allant jusqu'à l'échelle de votre commune ?

#### Sites Internet :

- <http://statistiques.wallonie.be>
- <http://ecodata.mineco.fgov.be>
- <http://www.statbel.fgov.be>

Ces 3 sites regorgent de données en démographie, en mobilité, etc.

→ Besoin d'informations sur le vélo dans le domaine du tourisme et des loisirs ?

#### Ouvrages :

- Politique cyclable et valorisation touristique (L'Essentiel sur... Cahier technique n° 3), Techni-Cités, 2004.
  - Modèles de valorisation touristique (L'Essentiel sur... Cahier technique n° 3), Techni-Cités, 2004.
- A commander via l'Association des Départements Cyclables (français) :  
[www.departements-cyclables.org](http://www.departements-cyclables.org)  
[info@departements-cyclables.org](mailto:info@departements-cyclables.org)

#### Sites Internet :

- [www.platemecyclable.net](http://www.platemecyclable.net)  
La Plate-forme Cyclable des arrondissements de Dinant-Philippeville.  
Une source d'idées pour introduire le vélo dans les loisirs et le tourisme.
- <http://commissariat.tourisme.wallonie.be>  
Commissariat général au tourisme (CGT),  
Place de la Wallonie, I, Bât III, 5100 Jambes  
Tél: 081/33.27.20

→ Besoin d'informations sur les services publics ?

#### Site Internet :

- <http://www.cfwb.be/>  
Communauté française de Belgique



### Pour plus d'infos...

#### Ouvrage:

- La mobilité des personnes en milieu rural, Françoise Warrant, ACRF, 2005

→ Besoin de statistiques d'accidents ?

#### Sites Internet :

- <http://statbel.fgov.be>
- <http://ecodata.mineco.fgov.be/mdf/Accidents.jsp>

→ Besoin d'infos sur les transports en commun ?

#### Sites Internet :

- [http://www.infotec.be/Transport\\_public\\_routier\\_en\\_Région\\_Wallonne](http://www.infotec.be/Transport_public_routier_en_Région_Wallonne).
- <http://www.b-rail.be>  
Transport public ferroviaire national.

→ Besoin d'une méthodologie pour réaliser une enquête ou des comptages ?

#### Site Internet :

- [www.provelo.org](http://www.provelo.org)  
Etudes et publications des observatoires du vélo.

→ Besoin d'un logiciel pour traiter vos enquêtes ?

#### Sites Internet :

- <http://www.lesphinx-developpement.fr> • Le Sphinx
- <http://www.admiralsoft.com>  
Data Quest • Logiciels de réalisation et d'analyses d'enquêtes.

## Déterminer le cadre de mobilité de ma commune

### Pourquoi ?

Il est inutile de vous dire que cette partie est extrêmement importante. C'est en connaissant bien la mobilité des usagers qu'on pourra la changer. A cette fin, une série d'informations vont vous permettre de mieux la cerner.

### Comment ?

Il s'agit de s'intéresser au cadre global de mobilité de votre commune mais aussi au cadre particulier de la mobilité cycliste. Pour cela, des outils existent, reste à savoir lesquels. Les données suivantes vous orienteront dans ce sens.

#### >> Cadre global de la mobilité :

- Qualifiez l'accessibilité à la commune par les différents moyens de transport (train, bus, voiture, vélo, à pied);
- Qualifiez les déplacements dans la commune (réseau routier communal et régional, la desserte bus, le réseau cyclable et le réseau piéton);
- Relevez les éventuelles actions intermodales existantes (transport des vélos dans les bus, dans les trains, etc.);
- Relevez les données d'accidents (localisation, victime, cause, conditions météo, etc.) impliquant des vélos.

#### >> Enquête sur l'usage du vélo :

- Une telle enquête est un outil précieux qui vous fournira énormément d'informations pour la mise en place de votre politique vélo. Elle

vous orientera sur les choix à prendre et les mesures à mettre en place pour encourager l'usage du vélo.

- Pour être efficace, votre enquête doit s'adresser à des publics-cibles : les élèves du primaire, les élèves du secondaire, les entreprises, les touristes, le personnel de l'administration communale, les seniors, etc.
- Selon le public-cible, l'enquête sera adaptée. Aussi, il faudra penser à un outil informatique vous permettant d'analyser efficacement les résultats de vos enquêtes.

#### >> Comptages vélos :

- Comptages de cyclistes à des points stratégiques et à des endroits connus de trafic cycliste.
- Comptages des vélos en stationnement à des endroits stratégiques comme les arrêts de transports en commun, les lieux de services, les centres commerciaux, etc.

#### >> Travail de terrain :

- Relevez les aménagements existants :
- Mixité avec le trafic motorisé;
- Les bandes cyclables suggérées;
- Les pistes cyclables marquées;
- Les pistes cyclables séparées de la voirie (D7 et D9);
- Les pistes de type D10;
- Les pistes autonomes du type RAVeL, véloroute et voie verte;



- Les sites partagés avec les transports publics;
- Les Sens Uniques Limités (SUL).
  - Relevez le stationnement vélos existant:
- Le nombre, les types et la capacité des parkings.
  - Relevez les services offerts aux cyclistes:
- Les points de vente et de réparation de vélos;
- Les points de location de vélos.
  - Relevez les endroits problématiques en termes de trafic cycliste. Les différents problèmes que vous pourriez rencontrer lors de votre travail de terrain (à vélo de préférence) peuvent être très divers. Aussi, il est nécessaire de vous munir d'un appareil photo, de quoi écrire afin de noter sur le vif les remarques (voir fiche de terrain « endroits problématiques » en annexe 3) ainsi que d'une carte de la commune pour localiser ces endroits. Un croquis sera souvent nécessaire et les photos que vous aurez prises vous rappelleront après coup les endroits visités. Voici quelques points auxquels vous serez probablement confrontés:
- absence totale d'aménagement malgré un trafic cycliste effectif;
- manque de continuité des aménagements cyclables;
- manque d'entretien des pistes

- cyclables existantes;
- aménagements en inadéquation avec la demande;
- des débuts et fins d'aménagements cyclables inadaptés;
- des aménagements dangereux;
- un balisage et une signalisation absents, dépassés, inadaptés pour cyclistes;
- présence d'un aménagement de type zonal (ex: zone 30 km/h, ...), etc.

Avant de partir sur le terrain, informez-vous sur les différents types d'aménagements cyclables existants. Cette préparation vous aidera à identifier plus rapidement les incohérences.

#### >>Contacts avec les personnes ressources:

- Organisez des rencontres avec des professionnels et des gens de terrain:
- Partagez l'expérience de cyclistes quotidiens, de cyclo-touristes, d'élèves se rendant à l'école à vélo, de personnel se rendant à vélo sur le lieu de travail, etc. pour cibler les problèmes.

#### >>Actions de sensibilisation et d'éducation:

- Relevez les éventuelles actions menées sur votre commune pour sensibiliser la population à l'usage du vélo.
- Renseignez-vous auprès de la maison des cyclistes de votre province.
- Consultez également votre police locale qui est souvent un relais important à ce sujet.

### Pour plus d'infos...

→ Besoin d'outils pour repérer les types d'aménagements cyclables sur le terrain?

#### Ouvrages:

- Code de bonne pratique des aménagements cyclables. (Manuels du MET, n°3), MET, 2000 • A commander à la Direction de la Communication du MET, à Madame C. HERMANS • [chermans@met.wallonie.be](mailto:chermans@met.wallonie.be)
- Recommandations pour les aménagements cyclables, Certu, 2000 [www.certu.fr](http://www.certu.fr)
- Aide à la conception des aménagements cyclables (L'Essentiel sur... Cahier technique n° 2), Techni-Cités, 2003
- Aspects juridiques des aménagements cyclables (L'Essentiel sur... Cahier technique n° 5), Techni-Cités, 2004 • A commander via l'Association des Départements Cyclables (français): [www.departements-cyclables.org](http://www.departements-cyclables.org) • [info@departements-cyclables.org](mailto:info@departements-cyclables.org)

→ Un guide pour la mise en place de stationnement vélos?

#### Ouvrages:

- Le guide du stationnement pour vélos, Peter Raats et al., Secrétariat permanent à la Politique de Prévention, 1998 • Téléchargeable gratuitement sur [www.vps.fgov.be](http://www.vps.fgov.be), Rubrique « Prévention »
- Des range-vélos en complémentarité de l'offre des TEC – Guide méthodologique, MET, Direction générale des Transports, 2003

→ Des fiches pratiques pour la mise en œuvre d'infrastructures vélos?

#### Sites Internet:

- <http://carto4.wallonie.be/PICVerts>  
Plans d'itinéraires Communaux Verts (PicVerts)  
Cette initiative permet de réhabiliter et mettre en réseau les sentiers, les chemins et les voies vertes de votre commune.
- <http://www.villes-cyclables.org>
- <http://www.certu.fr>
- <http://departements-cyclables.org>  
Ces 3 sites Internet sont français. Il est dès lors indispensable de transposer ces informations à la législation en vigueur en Wallonie.

→ Besoin d'infos sur les maisons des cyclistes?

#### Coordonnées des différentes maisons des cyclistes:

- Rue de la Guedre, 3, 4000 Liège – 04/223.14.02
- Place de la Station, 2b, 5000 Namur – 081/81.38.48  
Fax: 081/83.05.99
- Rue de la Poterie, 17, 7000 Mons – 065/84.95.91  
Fax: 065/84.95.82

## Consulter les outils de mobilité

### Pourquoi ?

Les outils communaux ou régionaux de mobilité et de gestion du territoire sont souvent une source précieuse d'informations, notamment dans la mise en œuvre d'une politique vélo. Passer à côté de ces outils reviendrait à passer à côté d'une série d'aides que celles-ci soient financières ou coopératives.

### Comment ?

Pour ce faire, vous pouvez vous renseigner auprès de votre administration communale afin de connaître les différents outils qui existent sur votre commune ou votre région. Une recherche Internet peut aussi souvent s'avérer très fructueuse car bon nombre de ces plans communaux et régionaux sont consultables en tout ou en partie en ligne. Voici ce que vous pourriez trouver :

#### >>Outils communaux :

- **Plan Communal de Mobilité :** un PCM est un document d'orientation de l'organisation et de la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité

générale à l'échelle d'une commune. Il intègre toujours l'aspect vélo de la commune et constituera un outil de grand intérêt pour votre politique vélo.

- **Plan intercommunal de Mobilité :** PiCM, il s'agit d'un plan de mobilité à l'échelle de plusieurs communes voisines.
- **Programme Communal de Développement Rural :** l'objectif d'un PCDR est de mener une réflexion avec la population sur le développement de la commune à travers divers thèmes dont celui de la mobilité. Cette réflexion aboutit à la mise en place d'actions concrètes pour les années à venir. Il arrive régulièrement qu'un PCDR intègre la mobilité douce dans ses actions et en particulier le vélo.
- **Schéma de Structure :** selon le CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Terri-

toire, de l'Urbanisme et du Patrimoine), le Schéma de Structure est un «document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal». Il peut se révéler intéressant dans le cadre de votre politique vélo dans la mesure où il intègre systématiquement un volet sur les déplacements. Vous y trouverez probablement des renseignements tels que les sentiers recensés sur la commune, les promenades, les localisations des services, etc.

- **Plan vélo :** un plan vélo à l'échelle d'une commune voire d'une région est un outil beaucoup plus concret qui pose un diagnostic cyclable en vue de la définition d'un réseau d'itinéraires cyclables. Un tel outil, s'il existe dans votre commune ou dans votre région, sera une source incontournable d'informations à laquelle vous devez inévitablement vous



## Pour plus d'infos...

### → Besoin d'outils en mobilité ?

#### Ouvrages:

- Tous en piste pour le vélo !  
(La Cémathèque, 6), MET, Réseau des Conseillers en Mobilité, 02/2003.
- Mobilité en zone rurale (La Cémathèque, 14), MET, Réseau des Conseillers en Mobilité, 08/2005.

Ouvrages téléchargeables gratuitement sur le site du Centre de Documentation et de Diffusion en Mobilité:

[www.documentation.mobilite.wallonie.be](http://www.documentation.mobilite.wallonie.be)

#### Sites Internet:

- <http://mobilite.wallonie.be>  
Rubrique « Initiatives »:  
Plans communaux de mobilité  
Plans de déplacements scolaires  
Plans de déplacements d'entreprises et notamment les PMZA (Plan de Mobilité des Zones d'Activités)
- <http://cem.mobilite.wallonie.be>  
Site Internet des Conseillers en Mobilité.

#### Formations:

- Conseiller en Mobilité  
Bernadette Gany, Coordinatrice du Réseau des Conseillers en Mobilité, MET • D.311, Boulevard du Nord, 8, 5000 NAMUR  
[bgany@met.wallonie.be](mailto:bgany@met.wallonie.be)  
081/77.30.99
- Les formations organisées par GAMAH (Groupe d'Actions pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées asbl) • Rue Piret Pauchet, 10, 5000 NAMUR  
[contact@gamah.be](mailto:contact@gamah.be) • 081/24.19.87  
<http://www.gamah.be/fr/PEDI-BUS/formations.html>

- Les formations organisées par le GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens)  
<http://www.gracq.org/formation/index.html>

### → Besoin d'infos sur les plans vélos ?

#### Ouvrages:

- Enquête des politiques cyclables des départements, Association des Départements cyclables, 2003  
Téléchargeable sur  
[www.departements-cyclables.org](http://www.departements-cyclables.org)

- Propositions méthodologiques pour l'élaboration d'une politique vélo (L'Essentiel sur... Cahier technique n° 1), Techni-Cités, 2003  
A commander via l'Association des Départements Cyclables (français):  
[www.departements-cyclables.org](http://www.departements-cyclables.org)  
[info@departements-cyclables.org](mailto:info@departements-cyclables.org)

### → Besoin d'infos sur les Schémas de structure ?

#### Site Internet:

- <http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DAU/Pages/AT/ATLoc01.asp>  
Site de la DGATLP (Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine) du Ministère de la Région Wallonne

### → Besoin d'outils pour un plan de déplacements d'entreprise ?

#### Ouvrages:

- Manuel pour les plans de déplacement d'entreprise, les déplacements domicile - travail et

les déplacements professionnels  
[www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be)

- Un plan de mobilité pour votre entreprise...pourquoi?: L'exemple du CHR de Liège (Les Cahiers du MET-Intermodalité, n° 10), MET, 2006.

#### Sites Internet en plus du site [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be):

- [www.uwe.be/mobilite](http://www.uwe.be/mobilite)  
Le plan de déplacements d'entreprise, Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises • 2005
- <http://www.taxistop.be/toolbox/index.htm>  
Logiciel de gestion de la mobilité dans une entreprise téléchargeable gratuitement.
- <http://www.gracq.org/autravail/>  
Dossier complet à télécharger au format pdf.

### → Besoin d'outils pour un plan de déplacements scolaires ?

#### Ouvrages:

- Outils pour réaliser un plan de déplacements scolaires (Manuels du MET, n°6), MET, 2003  
A commander à la Direction de la Communication du MET, à Madame C.Hermans [chermans@met.wallonie.be](mailto:chermans@met.wallonie.be)
- Guide du ramassage scolaire à vélo, Pro Vélo, 2000  
A télécharger gratuitement sur  
[www.provelo.org/pdf/GuideRamassage.pdf](http://www.provelo.org/pdf/GuideRamassage.pdf)
- Collaboration Octopus • PDS, voire lettre sur site [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be)

#### Site Internet en plus du site [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be):

- [www.planooctopus.be](http://www.planooctopus.be)



raccrocher pour poursuivre vos efforts.

- **Plan de Déplacements**

**Scolaires:** il s'agit de mesures qui visent à améliorer l'accessibilité à l'école quel que soit le mode de déplacement. Régulièrement, les PDS donnent lieu à des vélobus, sorte de ramassage scolaire réalisé à vélo.

- **Plan de Déplacements**

**d'Entreprise:** un PDE vise à améliorer tous les déplacements liés à l'activité de l'entreprise. Dans ce cadre, on essaye entre autres de privilégier les déplacements

à vélo. Dans le même ordre d'idées, les administrations communales mettent parfois en place un Plan de Déplacements d'Administration qui a un effet exemplatif.

- **Plan de Mobilité des Zones d'Activités:** un PMZA est un type de PDE mais spécifique à une zone d'activités.

>> **Outils régionaux et européens:**

- **Schémas cyclables régionaux:** ces outils régionaux donnent les grandes orientations en matière cyclable à l'échelle d'une région, d'une province ou d'un ou plusieurs pays ;

- **Réseau Autonome des Voies Lentes (RAVeL):** réseau d'itinéraires réservés aux cyclistes, aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers (chemins de halage, voies ferrées désaffectées, etc.);
- **Rando-Vélo:** asbl qui crée du balisage longue distance et des itinéraires balisés en Belgique;
- **Lange Afstands Fietsroutes (LF-routes):** équivalent flamand de Rando-Vélo;
- **Réseau européen REVER:** Réseau vert européen.

### Pour plus d'infos...

→ Envie d'en savoir plus les réseaux régionaux?

**Ouvrages:**

- Un schéma directeur cyclable pour le réseau routier régional wallon (1) • Le cas du territoire de la direction des routes du Brabant wallon, (Les Cahiers du MET • Intermodalité, n° 8) MET, mai 2005
- Un schéma directeur cyclable pour le réseau routier régional wallon (2) • Le cas du territoire de la direction des routes de Liège, (Les Cahiers du MET • Intermodalité, n°9), MET, mai 2005
- Un schéma directeur cyclable pour le réseau routier régional wallon (3) • Le cas du territoire de la direction des routes du Luxembourg, à paraître.

A commander à la Direction de la Communication du MET, à Madame C. HERMANS, [chermans@met.wallonie.be](mailto:chermans@met.wallonie.be)

- Etude d'un réseau cyclable le long des routes régionales (MET) de la Direction des Routes de Namur, MET, D.131, 2004
- Etude d'un réseau cyclable le long des routes régionales de la Direction de Charleroi: les propositions d'aménagement du réseau cyclable, MET, D.142, 2004

**Sites Internet:**

- [www.ravel.be](http://www.ravel.be)  
Réseau Autonome des Voies Lentes
- [www.randovelo.org](http://www.randovelo.org)  
Balisage longue distance et itinéraires balisés en Belgique.
- [www.vakantieoegens.be](http://www.vakantieoegens.be)  
[www.groteroutepad.nl](http://www.groteroutepad.nl)  
Sites en néerlandais.

→ Envie d'en savoir plus sur le réseau européen?

**Sites Internet:**

- [www.ecf.com](http://www.ecf.com)  
European cyclists Federation
- <http://www.aevv-egwa.org>  
Réseau Vert Européen (REVER)



## Définition de l'offre et de la demande cyclables

La première étape de cette méthodologie vous a fourni des données permettant de définir l'offre et la demande cyclables. Avant de passer à la deuxième étape, à savoir le diagnostic cyclable de votre commune, veillez à trier et synthétiser l'ensemble de vos informations. Nous vous proposons de procéder suivant un simple tableau reprenant d'un côté l'offre et de l'autre la demande, comme présenté en annexe 4.

### >>Les éléments déterminant l'offre cyclable:

#### LES INFRASTRUCTURES:

- L'état du réseau cyclable communal ;
- Les types d'aménagements cyclables existants et leur distance ;
- Les services offerts aux cyclistes ;

- Les études et projets en cours.

#### LES PRODUITS CYCLABLES :

- Les produits touristiques ;
- Les services marchands (loueurs, réparateurs vélos, etc.).

### >>Les éléments déterminant la demande cyclable :

#### LE PUBLIC-CIBLE :

- Le nombre de cyclistes rencontrés ;
- Types de cyclistes rencontrés.

#### LES PÔLES GÉNÉRATEURS DE

#### DÉPLACEMENTS CYCLISTES :

- Les endroits adaptés aux différentes pratiques du vélo ;
- Fréquentation des équipements vélos existants.

### >>Exemple d'identification d'une offre et d'une demande cyclables :

OFFRE CYCLABLE	DEMANDE CYCLABLE
Nombreux sentiers balisés mais mal entretenus.	Un tiers de la population utilise le vélo au moins une fois par semaine.
Infrastructure cyclable communale, régionale et internationale sur le territoire.	Fréquentation moyenne des équipements existants.
Parkings vélos à la gare, dans les écoles et près de certains arrêts de bus.	Public scolaire intéressé par une pratique cycliste.
Cartes de balades vélo à l'Office du Tourisme.	Fréquentation forte du réseau communal par les vélo-touristes.
Plusieurs points de location et réparation.	Répartition géographique des domiciles des employés de l'administration favorable à la pratique cycliste.

# ÉTAPE 2

## POSER LE DIAGNOSTIC CYCLABLE DE MA COMMUNE

Une fois un maximum d'informations rassemblé lors de l'étape I, vous disposez des outils nécessaires pour poser le diagnostic cyclable de votre commune. Pour ce faire, repensez aux questions que vous deviez vous poser lors de la première étape. De même, gardez toujours à l'esprit l'offre et la demande cyclables identifiées grâce aux éléments recueillis précédemment.

Pour poser le diagnostic de votre commune, l'idéal est de procé-

der par thématique. Les thèmes que nous vous proposons sont : quotidien – écoles – entreprises – tourisme. Bien évidemment, il vous est loisible de procéder par des thématiques différentes. Pour chaque thème, relevez les lieux déterminants et donnez-en les forces et les faiblesses. Cette démarche vous indiquera là où il est essentiel d'agir et comment il faut intervenir.

Pour mieux comprendre, prenons un exemple pour chaque thème:

### Pour plus d'infos...

→ Besoin d'un exemple de diagnostic ?

#### Site Internet :

- [http://www.grand-dijon.fr/online-media/Upload/Pdf\\_velo.pdf](http://www.grand-dijon.fr/online-media/Upload/Pdf_velo.pdf)  
Documents présentant le diagnostic cyclable pour le Grand Dijon.

→ Besoin d'une méthode ?

#### Site Internet :

- <http://www.uvcw.be/articles/33,77,37,37,982.htm>  
Article téléchargeable: Le «diagnostic mobilité»: pourquoi et comment faire? Quelles opportunités pour les communes?, Tom DE SCHUTTER, in Mouvement communal 5/2005.

### Exemple 1 : Quotidien

- > Grâce aux données recueillies sur la localisation des services publics et des petits commerces présents sur la commune, on s'est rendu compte que la majorité des services se situe dans un rayon de 5 km du centre de la commune.
- > Les enquêtes ont montré qu'un pourcentage non négligeable de personnes se rend quotidiennement en voiture dans cette zone commerciale et de services pour y effectuer des petits achats et pour se rendre vers les services.

Reportons ces constats dans le tableau simplifié ci-dessous :

Thème: Quotidien	Forces	Faiblesses
Lieu n°1	Services et commerces dans un rayon de 5 km du centre du village ;	75% des personnes s'y rendent quotidiennement pour y faire des petits achats en voiture. Pas de stationnement vélo aux abords de ces commerces et services.
Lieu n°2	Etc.	Etc.



## Exemple 2 : Écoles

- > Vous avez remarqué dans l'enquête sur l'usage du vélo à destination des élèves du primaire que les distances domicile-école sont inférieures à 5 km pour plus de la moitié des élèves de l'école n° 1 et qu'en plus, ils possèdent quasiment tous un vélo. MAIS...
- > 98% d'entre eux viennent en voiture et disent que la cause réside dans les cheminements cyclables trop peu sécurisés pour se rendre à l'école (faiblesse de l'offre cyclable).

Thème : Ecoles	Forces	Faiblesses
École n° 1	50% des élèves habitent à moins de 5 km de l'école.	98% viennent en voiture. Cheminements non sécurisés.
École n°2	Etc.	Etc.

## Exemple 3 : Tourisme

- > Il existe énormément de sentiers de promenade sur la commune. Ces sentiers permettent de découvrir des paysages pittoresques de la commune.
- > Vous avez constaté lors du travail de terrain que les sentiers de promenade de la commune ne sont pas bien entretenus et pas suffisamment dégagés.
- > Vous savez de l'enquête tourisme que les touristes qui ont visité la commune récemment ont souligné le manque de promenades « vertes ».

Thème : Tourisme	Forces	Faiblesses
Attraction n° 1	Beaucoup de sentiers de promenades sur la commune. Demande potentielle des touristes pour des promenades « vertes ».	Sentiers communaux mal ou pas entretenus.
Attraction n°2	Etc.	Etc.

## Exemple 4 : Administration communale (entreprise)

- > La plupart des personnes interrogées dans le cadre des enquêtes auprès du personnel de l'administration communale ont déclaré habiter à moins de 5 km de leur lieu de travail.
- > Certains membres du personnel ont déclaré qu'ils étaient disposés à effectuer les petits déplacements à vélo dans le cadre de leur travail.
- > Cependant, l'administration communale n'encourage pas l'utilisation du vélo ni pour venir travailler ni dans le cadre du travail.

Thème: Entreprise	Forces	Faiblesses
Entreprise n°1	Majorité du personnel communal habite à moins de 5 km de leur lieu de travail. Une partie disposée à effectuer des déplacements en vélo dans le cadre du travail.	Aucun encouragement de la part de l'administration communale. Aucune sensibilisation.
Entreprise n°2	Etc.	Etc.

A ce stade, il est intéressant de visualiser votre diagnostic. Cette étape n'est pas indispensable mais

vous permettra d'avoir une vue d'ensemble de votre diagnostic. Le graphique ci-dessous synthétise

les exemples des tableaux ci-dessus avec en bleu les points **positifs** et en noir les points **négatifs**.

<p><b>QUOTIDIEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de sensibilisation</li> <li>Manque de stationnement</li> <li>Localisation des services et commerces favorable au vélo</li> </ul>	<p><b>ECOLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'aménagements sécurisés</li> <li>Manque de sensibilisation Public scolaire intéressé</li> </ul>
<p><b>TOURISME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'entretien des sentiers</li> <li>Manque de valorisation du vélo dans la politique touristique</li> <li>Beaucoup de sentiers propices à la pratique du vélo</li> <li>Touristes demandeurs de balades vélos</li> </ul>	<p><b>ENTREPRISES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'actions d'encouragement</li> <li>Intérêt pour le vélo par le personnel de l'administration communale</li> </ul>

Maintenant que vous visualisez bien le diagnostic cyclable de votre commune, il est temps de passer à la définition des objectifs.

Cette étape déterminera la pertinence de votre politique cyclable. C'est pourquoi il est essentiel de bien utiliser les données

recueillies jusqu'à présent en vue de fixer des objectifs plausibles.



# ÉTAPE 3

## FIXER DES OBJECTIFS

→ Besoin d'exemples d'objectifs?  
Ouvrage:

- Des voies pour le vélo: 30 exemples de bonnes pratiques en France, ADEME, Certu, 2003 [www.certu.fr](http://www.certu.fr)

Site Internet:

- [http://www.grand-dijon.fr/onlineMedia/Upload/PIVeloCP\\_0106.pdf](http://www.grand-dijon.fr/onlineMedia/Upload/PIVeloCP_0106.pdf)

Exemple d'un diagnostic et de propositions.

En reprenant les éléments définis dans les tableaux précédents, vous parviendrez inévitablement à définir des objectifs précis pour votre politique vélo. Ci-dessous, vous retrouverez les exemples utilisés jusqu'à présent qui vous montreront comment utiliser vos données.

Thème: Quotidien	Forces	Faiblesses	Objectifs
Lieu n°1	Services et commerces dans un rayon de 5 km du centre du village;	75% des personnes interrogées s'y rendent quotidiennement pour y faire des petits achats en voiture. Pas de stationnement vélo aux abords de ces commerces et services.	Augmenter l'utilisation du vélo pour accéder aux services et aux commerces.
Lieu n°2	Etc.	Etc.	Etc.

Thème: Écoles	Forces	Faiblesses	Objectifs
École n°1	50% des élèves habitent à moins de 5 km de l'école.	98% viennent en voiture.	Transférer la part modale automobile vers le vélo pour accéder à l'école.
École n°2	Etc.	Etc.	Etc.



Thème : Tourisme	Forces	Faiblesses	Objectifs
Attraction n°1	Beaucoup de sentiers de promenades sur la commune. Demande potentielle des touristes pour des promenades «vertes».	Sentiers communaux mal ou pas entretenus.	Encourager la pratique du vélo sur les sentiers communaux.
Attraction n°2	Etc.	Etc.	Etc.

Thème : Entreprise	Forces	Faiblesses	Objectifs
Entreprise n°1	Majorité du personnel communal habite à moins de 5 km de leur lieu de travail. Une partie disposée à effectuer des déplacements à vélo dans le cadre du travail.	Aucun encouragement de la part de l'administration communale. Aucune sensibilisation.	Sensibiliser le personnel communal à la pratique du vélo.
Entreprise n°2	Etc.	Etc.	Etc.



Les erreurs à ne pas commettre lorsque vous fixez des objectifs :

- **Ne travaillez jamais seul dans votre coin.** Une synergie et une coordination entre tous les acteurs locaux, régionaux voire nationaux sont essentielles pour la réussite de votre politique cyclable, chacun agissant à son niveau mais en gardant un œil sur ce qui se fait ailleurs. C'est de cette manière que vous pourrez inscrire votre politique dans un schéma directeur ou un plan vélo à plus grande échelle. Nous ne saurions que trop vous conseiller de passer en mode « veille », c'est-à-dire d'être à l'affût de toute l'information récente sur tout ce qui concerne le vélo. Cela vous permettra d'anticiper et de prendre de bonnes orientations.

- **Ne fixez pas des objectifs trop ambitieux et à trop long terme.** Ceux-ci trouveront de préférence leur place dans les plans de mobilité ou dans un schéma directeur cyclable. Dans un premier temps, favorisez des objectifs réalistes et réalisables à court ou moyen terme. Soyez surtout vigilant si vous fixez des objectifs d'aménagements qui exigent généralement une étude de faisabilité technique et une estimation des coûts de réalisation et d'entretien, travail souvent conséquent qui doit généralement être confié à des techniciens. Cependant, de petits aménagements requièrent parfois peu de moyens et peuvent être mis rapidement en œuvre (Sens Unique Limité, balisage, etc.).

- **Ne favorisez pas la quantité plutôt que la qualité.**

Des petites actions menées à terme d'une main de maître auront un impact bien plus positif que celles de grande envergure dont vous pourriez rapidement perdre le contrôle.

- **Ne vous éparpillez pas dans vos objectifs.** Gardez une ligne de conduite, ciblez vos actions, quitte à ne pas répondre à toutes les demandes dans l'immédiat. Donnez-vous du temps et des priorités pour agir. De toute façon, toutes vos actions en faveur du vélo ne seront que complémentaires et non contradictoires ou superflues. Néanmoins, demandez toujours conseil. Une multitude d'associations pourront vous aider dans ce sens.

→ Envie de savoir ce qu'est la « veille »?

Revue:

- Les Echos du tourisme, N° 43, 2ème trimestre 2006

Rédaction « Les échos du tourisme » • Avenue Bovesse, 74 à 5100 Jambes  
[f.ladriere@mrw.wallonie.be](mailto:f.ladriere@mrw.wallonie.be)  
081/33.27.30

→ Besoin de conseils ?

Contactez ces associations :

- La plateforme cyclable Dinant-Philippeville  
[www.platformecyclable.net](http://www.platformecyclable.net)

- ProVélo

[www.provelo.org](http://www.provelo.org)  
[info@provelo.org](mailto:info@provelo.org)  
02/502.73.55

- GRACQ

[www.gracq.org](http://www.gracq.org)  
[info@gracq.org](mailto:info@gracq.org)  
02/502.61.30

- Monsieur Vélo MET, Direction générale des Transports

Michel Destrée  
081/77.31.98  
[mdestrée@met.wallonie.be](mailto:mdestrée@met.wallonie.be)

# ÉTAPE 4

## DÉTERMINER UN PLAN D' ACTIONS ET DES PRIORITÉS



Une fois vos objectifs fixés, il est temps de mettre en place un plan d'actions. Ce plan sera efficace à condition de garder en mémoire les objectifs fixés et d'associer à chaque action une priorité. Pour y parvenir, nous vous conseillons de réaliser un tableau similaire à celui ci-dessous.

Objectifs	Actions	Priorités des actions
Cette colonne reprend tous les objectifs fixés précédemment.	Notez en face de chaque objectif une série d'actions que vous souhaitez réaliser.	Attribuez à chaque action une priorité allant de 1 à 3, 1 correspondant à des petites actions pouvant trouver une concrétisation très rapide (par exemple, de petits travaux et actions pouvant faire partie de la gestion quotidienne d'une commune et rapidement réalisables), 2 correspondant à des actions simples pouvant plus ou moins facilement être mises en œuvre (c'est-à-dire des actions demandant peu de moyens financiers et/ou humains ou des projets déjà en cours) et 3 correspondant à des actions réalisables à plus long terme (c'est-à-dire exigeant plus de moyens financiers et/ou humains).

Objectifs	Actions	Priorités des actions
Augmenter l'utilisation du vélo pour accéder aux services et aux commerces.	>> Sensibiliser les commerçants du centre et la population concernée.	1
	>> Implanter du stationnement vélos aux abords des bâtiments de services et des commerces.	2
	>> Mettre en place une action sur le thème « J'achète à vélo ».	1
	>> Réaliser une étude d'implantation de SUL dans le centre.	2
	>> Implantation des SUL et des marquages correspondants	3
	>> Intégrer les vélos dans tous les futurs aménagements de cette zone	3

Transférer la part modale automobile vers le vélo pour accéder aux écoles.	>> Sensibiliser les parents et les élèves à l'usage du vélo pour se rendre à l'école.	1
	>> Apprendre le code de la route aux élèves.	1
	>> Mettre en place un brevet cycliste.	1
	>> Organiser une journée d'animation autour du vélo.	1
	>> Etude d'implantation de zones 30 km/h aux abords des écoles.	2
	>> Marquages et panneaux zones 30 km/h.	3
Encourager la pratique du vélo sur les sentiers communaux.	>> Réaliser le projet et le tracé de la promenade.	1
	>> Dégager les sentiers pour permettre le passage des vélos.	1
	>> Baliser la balade.	2
	>> Création et reproduction d'un dépliant de la balade.	2
	>> Faire la promotion de la balade.	2
	>> Créer un partenariat avec l'office de promotion du tourisme et les différents acteurs touristiques de la commune pour qu'ils en fassent la publicité.	1
Sensibiliser le personnel communal à la pratique du vélo.	>> Sensibiliser le personnel de l'administration communale pour qu'il montre l'exemple.	1
	>> Augmenter l'indemnité kilométrique pour les personnes venant travailler à vélo.	2
	>> Lancer un concours «vélo» au sein de l'administration.	1
	>> Mettre des vélos à la disposition du personnel pour les déplacements internes	3

Une fois ce travail réalisé, vous pourrez clairement visualiser les objectifs les plus faciles à atteindre. En effet, il vous suffira de regarder quels objectifs présentent un maximum d'actions de priorités 1 et 2. Ceux-ci seront les premiers à mettre en œuvre puisqu'ils demandent peu de moyens. Aussi, les objectifs présentant des actions de priorité 3 seront sans doute des objectifs atteints à plus long terme. Tout ce cheminement vous permettra d'élaborer un planning dans le temps.

Reprenons nos exemples. Si l'on observe les priorités établies, on

se rend compte que la création d'une balade vélo balisée passant par les sentiers de ma commune ne présente que des actions de priorités 1 et 2. Par conséquent, on peut se dire que cet objectif peut être atteint assez rapidement. En effet, toutes les actions décrites dans cet objectif peuvent facilement être réalisées par du personnel communal et en collaboration avec l'office du tourisme et tout cela à moindre frais.

Bien évidemment, un aspect important reviendra dans la plupart des objectifs que vous fixerez: les aménagements cyclables. En soi,

ils sont un objectif à eux seuls. Il est donc conseillé de procéder de la même façon que pour les autres objectifs, à savoir énumérer les actions et les priorités pour chaque aménagement. Pour cela, nous vous conseillons de vous référer à des ouvrages spécialisés et peut-être même faire appel à un bureau d'études pour les aménagements plus lourds. Néanmoins, certaines petites interventions légères ne demandent pas d'étude approfondie et requièrent peu de moyens. Elles peuvent donc être réalisées au niveau communal (la mise en place de Sens Uniques Limités, le marquage de sas vélos, etc.).

# ÉTAPE 5

## LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Avant toute recherche de financement, un premier pas vers la réussite d'une politique cyclable est le « réflexe vélo », c'est-à-dire l'intégration systématique d'un volet vélo dans toutes les nouvelles études d'aménagements, dans tous les plans de mobilité, dans toutes les démarches communales. Une fois ce réflexe adopté, vous disposerez d'outils cohérents qui vous donneront d'autant plus de poids auprès des instances subsidiaires.

Voici les différentes pistes de financement via lesquelles vous pourrez faire avancer votre politique cyclable :

### >>Crédits d'impulsion :

Octroyées par le Ministre des Transports (Direction générale des Transports), ces subventions permettent de concrétiser les résultats d'études de mobilité et sont affectées à la réalisation d'aménagements favorisant les modes de déplacement alternatifs.

L'octroi de ces subventions est assorti de conditions :

- Seules les communes dont le Plan Communal de Mobilité ou le Plan de déplacements scolaires ont été approuvés peuvent prétendre à ces subventions.
- De plus, les projets pour lesquels une subvention est demandée doivent :
  - être inscrits dans le Plan Communal de Mobilité ou le Plan de déplacements scolaires ;
  - favoriser la convivialité entre modes ;
  - faciliter le développement des transports en commun, du vélo, de la marche, etc.
  - améliorer l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite et la sécurité routière.

>>Subsides dans le cadre d'un Plan triennal d'investissements  
Celui-ci consiste à prévoir les investissements que la commune

compte réaliser en 3 ans en ce qui concerne la construction, la remise en état et l'entretien extraordinaire des voiries communales wallonnes. Subventionnés par le Ministre des Affaires intérieures (Direction générale des Pouvoirs locaux), ces investissements doivent répondre aux 4 critères suivants :

- Améliorer l'accueil et l'accessibilité des bâtiments publics, donnant une meilleure image des services publics ;
- Sécuriser les quartiers urbains ;
- Intégrer les clauses sociales dans les marchés publics ;
- Prendre en compte les exigences du plan de mobilité.

### >>Travaux dans le cadre d'itinéraires cyclables régionaux et du RAVeL

Des aménagements peuvent être réalisés dans le cadre du budget consacré à l'entretien et la construction de voiries qui dépend du Ministre de l'Equi-

pement - Direction générale des Autoroutes et des Routes.

#### >> Subsidés dans le cadre d'opérations pilotes ou de plans thématiques

Des opérations pilotes comme le PICVerts (Plan d'Itinéraires Communaux Verts) ont été initiées par la Direction générale des Pouvoirs Locaux. Les principaux objectifs du PICVerts sont la création d'un réseau local cohérent de voies communales pour usagers non motorisés (voies vertes, chemins et sentiers vicinaux) ainsi que la promotion de son usage et sa protection. Des formulaires téléchargeables sur le site de la DGPL permettent aux communes d'encoder, de consulter, de modifier et d'exporter leurs fiches d'état des lieux des chemins, sentiers, voies vertes et de leurs itinéraires.

Ainsi, régulièrement, le Ministère des Affaires intérieures – et plus particulièrement son admi-

nistration, la Direction Générale des Pouvoirs locaux – lance des plans thématiques accompagnés de subsidés (Plan Mercure, Plan Zen, Plan Lumière, etc.). La sécurisation et la convivialité du réseau routier (et donc y compris pour les modes doux) et des espaces publics sont souvent deux des objectifs de ces plans. Ainsi, à titre d'exemple, le Plan Mercure permettait aux communes d'obtenir une subvention de 80% du montant des travaux subsidiés avec un plafond de 200.000 euros par commune.

Ce genre d'initiative pourrait bien entendu être reconduit avec bien évidemment les opportunités de financement qui y sont liées. C'est pourquoi il est essentiel de rester constamment en mode « veille » et être à l'affût des financements lancés. A ce propos, l'Union des Villes et des Communes wallonnes publie régulièrement des articles sur les divers appels à projets

lancés et sur les modes de financement ([www.uvcw.be](http://www.uvcw.be)).

#### >> Subsidés dans le cadre de la rénovation urbaine

Un budget dépendant du Ministère du Développement territorial (Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine) est consacré à la rénovation urbaine. Ce budget peut dans certains cas intégrer la rénovation de voirie et d'espaces publics.

#### >> Subsidés dans le cadre d'un Programme Communal de Développement Rural

Un PCDR a pour but de mettre en œuvre une série d'actions qui ont pour objectif d'améliorer la qualité du cadre de vie. Les communes dotées d'un tel outil ont l'avantage de pouvoir bénéficier de subsidés du ministre de la ruralité (Direction générale de l'Agriculture) s'élevant jusqu'à 80% des coûts de réalisations des actions.

Celles-ci peuvent entre autres concerner les modes de déplacements doux.

#### >> Subsidés issus de Fonds européens

[www.welcomeurope.com](http://www.welcomeurope.com) est un site Internet reprenant toute l'information et des conseils sur les subventions européennes, les fonds structurels européens et les affaires communautaires. Vous y trouverez non seulement une information triée thématiquement mais aussi géographiquement.

#### >> Subsidés à caractère touristique

Le Ministre du Tourisme (Commissariat général au Tourisme) peut dans la limite des crédits inscrits au budget, octroyer un subside en matière d'équipements touristiques. Ce subside doit couvrir une acquisition ou des travaux et équivaut à 60% du coût éligible (<http://commissariat.tourisme.wallonie.be>). En l'occurrence,

l'aspect touristique pourrait comprendre un volet vélo.

#### >> Subsidés issus de fonds privés

Certains fonds privés octroient des subides lorsque un projet intègre un volet social ou un volet participatif. A ce propos, on peut citer en exemples la Fondation Roi Baudouin ([www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)) ou les parrainages par des entreprises privées, des commerçants.

#### >> Subsidés dans le cadre d'une Zone d'Activités Economiques (ZAE) reconnue

Le ministre de l'Economie (Direction générale de l'Economie et de l'Emploi – Direction de l'Equipement des Zones industrielles) peut octroyer des subides aux intercommunales et aux communes pour des travaux d'équipement des ZAE reconnues au sens du décret du 11 mars 2004 et de son arrêté d'exécution du 21 octobre 2004. Le montant est de 80% du coût des travaux éligibles. Ceux-ci peuvent notamment viser à favori-

ser le développement de voies lentes et par conséquent la création de pistes cyclables dans le périmètre des ZAE reconnues et sur leurs voies d'accès. Un tel subside n'a cependant de sens que dans la mesure où l'infrastructure projetée s'insère dans un maillage plus large. Pour plus d'informations: Monsieur Hugues LOGNOUL – Direction de l'Equipement des Zones industrielles, Place de la Wallonie, 1 à 5100 Jambes – 081/33.37.30

Cette liste de pistes de financements est bien évidemment non exhaustive. Quoi qu'il en soit, elle vous fournit des suggestions et des conseils. Reste à vous tenir au courant et à régulièrement passer en revue les différents appels à projets lancés par les différentes instances.



# ÉTAPE 6

## ÉVALUATION ET POURSUITE DES ACTIONS

Pour poursuivre vos actions efficacement, vous devez sans cesse les évaluer quel que soit leur avancement. Cette évaluation vous permettra de réorienter vos choix et d'apporter des améliorations.

Il est aussi important de faire une check-list de toutes les démarches à entreprendre, de vous fixer des dates butoir, de vérifier au fur et à mesure ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Enfin, gardez à l'esprit que votre plan d'actions ne doit pas être statique mais doit sans cesse évoluer suivant les opportunités qui se présentent. Ainsi, une priorité peut changer à tout moment. Veillez donc à mettre régulièrement à jour vos données et votre plan d'actions.

### Posez-vous les bonnes questions :

- >> Quel a été le succès remporté par mon action ?
- >> Quel(s) public(s) ai-je touché ?
- >> Quel partenariat ai-je pu mettre en place ?
- >> Quels moyens humains ont du être développés ?
- >> Quels moyens financiers ont du être débloqués ?
- >> D'où venait cet argent ?
- >> Quel(s) aménagement(s) a/ont été réalisé(s) ?
- >> Cette action est-elle durable ?
- >> Quel impact a eu cette action ?
- >> Dois-je continuer dans ce sens ?
- >> Quelles erreurs ai-je commis ?
- >> Quels sont les points positifs et négatifs de cette action ?

### >>Exemple d'évaluation

Objectifs	Évaluation
Augmenter l'utilisation du vélo pour accéder aux services et aux commerces.	<ul style="list-style-type: none"><li>+ Commerçants sensibilisés → ils ont tous accepté de participer à l'action « J'achète à vélo ».</li><li>+ Implantation de parkings vélos (U renversés) aux abords de tous les commerces et services du centre sur le budget communal.</li><li>+ Etude d'implantation de Sens Uniques Limités réalisée en collaboration avec la police locale.</li><li>+ Comptages de vélos en stationnement au centre démontrent une utilisation quotidienne des parkings vélos.</li><li>- Le budget communal ne permet pas d'implanter les SUL avant la fin de l'année.</li><li>- Tous les projets d'aménagements dans la commune n'intègrent pas encore systématiquement le vélo → à remédier.</li></ul>

<p>Transférer la part modale automobile vers le vélo pour accéder aux écoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Elèves très sensibles à la problématique.</li> <li>+ Police locale sillonne les écoles de la commune pour inculquer le code de la route.</li> <li>+ Partenariat avec Pro Vélo pour mettre en place un brevet cycliste dans les écoles.</li> <li>+ La plupart des directions des écoles ont accepté d'intégrer un volet vélo dans leur fancy-fair.</li> <li>+ Une partie des crédits d'impulsion octroyés à la commune sera affectée à la sécurisation des abords d'écoles.</li> <li>- Parents peu sensibles à la problématique → il faudra redoubler d'efforts lors des fancy-fairs.</li> <li>- Seul 1 professeur vient à l'école en vélo sur l'ensemble des écoles de la commune → les inciter davantage à montrer l'exemple.</li> </ul>
<p>Encourager la pratique du vélo sur les sentiers communaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Partenariat solide avec l'office du tourisme → tracé de la promenade réalisé avec leur collaboration.</li> <li>+ Le Collège a accepté de dégager du temps pour que les ouvriers communaux dégagent les sentiers, principalement ceux de la promenade.</li> <li>+ Rencontres avec le CGT pour baliser correctement la promenade.</li> <li>+ Dépliant promotionnel en cours de conception par l'office du tourisme → voir qui peut prendre en charge la reproduction et voir si moyen d'intégrer un document téléchargeable sur le site de la commune.</li> <li>- Inauguration de la balade → rien n'a encore été entrepris. Voir avec le Collège pour bloquer une date et prendre contact avec des partenaires.</li> </ul>
<p>Sensibiliser le personnel communal à la pratique du vélo.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ L'enquête a révélé que 75% du personnel habite dans un rayon de 5 km de son lieu de travail.</li> <li>+ Le Collège est d'accord pour dégager un peu d'argent pour le prix du concours vélo qui sera lancé au sein de l'administration au printemps.</li> <li>+ Une campagne de sensibilisation du personnel est lancée (affiches, mails, dépliants, etc.).</li> <li>+ Le Collège est prêt à envisager l'augmentation de l'indemnité kilométrique pour les personnes venant travailler en vélo.</li> <li>- Seul un membre du personnel va travailler en vélo.</li> <li>- Le Collège ne pourra pas mettre des vélos à disposition du personnel pour les déplacements internes cette année.</li> </ul>

# Conclusion

Le but poursuivi par ce guide est essentiellement d'être déclencheur d'actions en faveur du vélo. Le degré d'implication de chaque initiateur d'une politique cyclable est propre à lui-même. Cependant, quel que soit le type d'action que vous souhaitez initier (sensibilisation, information, aménagements légers, aménagements plus lourds, étude sur l'usage du vélo, etc.), vous devez inévitablement vous entourer de personnes compétentes et recourir à une méthode de travail. C'est justement dans cette optique que ce guide a été rédigé.

A travers une série d'étapes, cet ouvrage vous a guidé tout en vous laissant une liberté quant au choix de l'orientation que vous souhaitez donner à votre politique cyclable. Choisis sur des critères de qualité et de diversité, les différents ouvrages, sites Internet et autres références cités dans ce

guide vous ont aiguillé sur les différents aspects d'une telle politique. Tout y a été abordé :

le cadre physique, le cadre humain, le cadre de mobilité, les outils de mobilité, la définition de l'offre et de la demande cyclables.

Grâce à ces éléments, vous êtes désormais armé pour poser le diagnostic cyclable de votre commune et déceler quels sont les potentiels en termes de développement de la pratique du vélo. A partir de ce constat, vous vous êtes fixé des objectifs et vous avez pu mettre en œuvre un plan d'actions évolutif. A chaque action correspond une priorité. Au fur et à mesure de l'avancement, une évaluation sera nécessaire pour poursuivre au mieux votre politique cyclable.

Quoi qu'il en soit, pour que le vélo solidaire ne redevienne pas solitaire, enchaînez...



# Annexe 1

## FICHE DES CONTACTS UTILES

MOUVEMENTS CYCLISTES				
Dénomination	Identification	Personne de contact	Téléphone	Site
Plate-forme cyclable Dinant-Philippeville		Marjorie Nicolas	071/ 61 50 65	<a href="http://www.plateformecyclable.net">http://www.plateformecyclable.net</a>
Gracq	Groupe de recherche et d'action des cyclistes quotidiens	Sarah Claes	02/ 502 61 30	<a href="http://www.gracq.org">http://www.gracq.org</a>
Maison des cyclistes de Namur	Chargé de missions GRACQ provinces de Namur et de Brabant wallon	Patrick Czerwinski	081/ 81 38 48	<a href="mailto:mdc.namur@gracq.org">mdc.namur@gracq.org</a>
Maison des cyclistes de Liège	Chargé de missions GRACQ province de Liège	Didier Castagne	04/ 223 14 02	<a href="mailto:mdc.liege@gracq.org">mdc.liege@gracq.org</a>
Maison des cyclistes de Mons	Chargé de missions GRACQ province de Hainaut	Susan Heenan	065/ 84 95 91	<a href="mailto:mdc.mons@gracq.org">mdc.mons@gracq.org</a>
ProVélo	Institut de recherche et de promotion du vélo	Etienne Holf	02/ 517 17 67	<a href="http://www.provelo.be">http://www.provelo.be</a>
Rando Vélo	Balisage d'itinéraires de vélo tourisme à longue distance	Guy Hochart	010/ 41 90 29	<a href="http://www.randovelo.org">http://www.randovelo.org</a>

MOBILITÉ				
Dénomination	Identification	Personne de contact	Téléphone	Site
IBSR	Institut Belge de la Sécurité Routière	Anne-Valérie De Barba	02/ 244 15 11	<a href="http://www.ibsr.be">www.ibsr.be</a>
Réseau CeM	Réseau des conseillers en mobilité	Bernadette Gany	081/ 77 30 99	<a href="http://cem.mobilite.wallonie.be">http://cem.mobilite.wallonie.be</a>
CDDM	Centre de Documentation et de Diffusion en Mobilité	Brigitte Ermon	081/ 77 31 32	<a href="http://documentation.mobilite.wallonie.be">http://documentation.mobilite.wallonie.be</a>
Taxistop	Centrale de Covoiturage	Michel Rozek	010/ 23 58 01	<a href="http://www.taxistop.be">http://www.taxistop.be</a>
RAVeL	Réseau autonome des voies lentes			<a href="http://www.ravel.wallonie.be">http://www.ravel.wallonie.be</a>
Association européenne des Voies Vertes	Développement des voiries autonomes réservées au trafic non motorisé	Christophe Marmann	081/ 22 42 56	<a href="http://www.aevv-egwa.org">http://www.aevv-egwa.org</a>
Les Chemins du Rail	Promouvoir la transformation des ex- lignes ferroviaires en voies vertes	Nadia Mercier	081/ 65 75 96	<a href="http://www.cheminsdurail.be">http://www.cheminsdurail.be</a>
PICVerts	Plans d'itinéraires communaux verts		081/ 23 47 11	<a href="http://carto4.wallonie.be/PICVerts/index.php">http://carto4.wallonie.be/PICVerts/index.php</a>
REVER	Réseau Vert Européen			<a href="http://www.aevv-egwa.org">http://www.aevv-egwa.org</a>
INFO-TEC			081/25 35 55	<a href="http://infotec.be">http://infotec.be</a>

PATRIMOINE			
Dénomination	Identification	Personne de contact	Téléphone Site
Les plus beaux villages de Wallonie		Stéphanie Villance	083/ 65 72 40 <a href="http://www.pbvw.be">http://www.pbvw.be</a>

ADMINISTRATIONS			
Dénomination	Identification	Personne de contact	Téléphone Site
DGATLP	Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine	Dominique Debatty	081/ 32 10 26 <a href="http://www.mobilite.wallonie.be">http://www.mobilite.wallonie.be</a>
SRWT	Société Régionale Wallonne des Transports	Marc Mazy	081/ 32 27 11 <a href="http://www.mobilite.wallonie.be">http://www.mobilite.wallonie.be</a>
MET-D311	Direction générale des Transports	Dominique Van Duyse Philippe Lorent	081/ 77 31 02 081/ 77 30 96 <a href="http://www.mobilite.wallonie.be">http://www.mobilite.wallonie.be</a>



# Annexe 2

## CHECK-LIST DES DONNÉES À RECUEILLIR LORS DE L'ÉTAPE 1

Étape 1 : Recueillir les données vélo sur ma commune	Fait	Reste à faire	Pas utile dans ma politique vélo	Éléments à ne pas oublier
<p><b>1• Cadre physique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Localisation générale</li> <li>&gt; Caractéristiques agro-géographiques</li> <li>&gt; Relief</li> <li>&gt; Hydrographie</li> </ul>				
<p><b>2• Cadre humain :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Démographie (âges, densité, répartition de la population, etc.)</li> <li>&gt; Emploi (pôles et types d'emploi, localisation, etc.)</li> <li>&gt; Enseignement (pôles et types d'enseignement, localisation, etc.)</li> <li>&gt; Tourisme et loisirs (capacité, diversité, qualité de l'horeca, hébergement, attractions touristiques, événementiel, etc.)</li> </ul>				
<p><b>3• Cadre de mobilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Cadre global de mobilité</li> <li>&gt; Enquête sur l'usage du vélo</li> <li>&gt; Comptages vélos</li> <li>&gt; Travail de terrain</li> <li>• Aménagements</li> <li>• Stationnement vélos</li> <li>• Services aux cyclistes</li> <li>• Endroits problématiques *</li> <li>&gt; Contacts avec les personnes ressources</li> <li>&gt; Actions de sensibilisation et d'éducation</li> </ul>				

\*Voir fiche de terrain « endroits problématiques » en annexe n°3

# Annexe 3

## FICHE DE TERRAIN « ENDROITS PROBLÉMATIQUES »\*

\* Dans votre travail de terrain, nous vous recommandons également de vous rapporter aux fiches de terrain de PICVerts conçues spécifiquement d'une part pour l'état des lieux des routes, chemins et sentiers sur le territoire communal et d'autre part pour le relevé des liaisons entre lieux de vie et des itinéraires touristiques. Pour davantage d'informations sur les fiches PICVerts: <http://carto4.wallonie.be/PICVerts>

Rubrique documents utiles, Fiche pour l'état des lieux des routes, chemins et sentiers sur le territoire communal et fiche des itinéraires communaux verts (format pdf)

- > Date du relevé de terrain: .....
- > Coordonnées de la personne: .....
- > Endroit problématique n° : .....
- > Position sur la carte: .....
- > Référence photo: photo(s) n° .....
- > Renvoi vers une fiche de terrain PICVerts: Fiche PICVerts n° .....
- > Croquis du lieu:

### > Observations:

- Aucun aménagement
- Manque de continuité de l'aménagement
- Manque d'entretien de l'aménagement
- Aménagement en inadéquation avec le lieu ou l'utilisation
- Début ou fin d'aménagement inadapté
- Aménagement dangereux
- Balisage et/ou signalisation absent(e)(s), dépassé(e)(s), inadapté(e)(s)
- Autre: .....

### > Remarques:

### > Solutions envisageables:



## COMMENT UTILISER CETTE FICHE DE TERRAIN?

- > Date du relevé de terrain: .....
- > Coordonnées de la personne: .....
- > Endroit problématique n° : .....
- > Position sur la carte: .....
- > Référence photo: photo(s) n° .....
- > Renvoi vers une fiche de terrain PICVerts: Fiche PICVerts n° .....
- > Croquis du lieu:

Les 6 premières lignes permettent de noter la date de relevé, les coordonnées de la personne qui effectue ce relevé, de numéroter les fiches, d'inscrire le nom de l'endroit problématique (ex: carrefour chaussée de Charleroi/ route de Mons), de référencer la position sur une carte que vous aurez prise sur le terrain et éventuellement de renvoyer vers une fiche PICVerts.

Un petit croquis simplifié à main levée vous aidera à vous rappeler des problèmes identifiés sur place. Pointez-y clairement les obstacles, les dangers, les difficultés, etc.

### > Observations:

- Aucun aménagement
- Manque de continuité de l'aménagement
- Manque d'entretien de l'aménagement
- Aménagement en inadéquation avec le lieu ou l'utilisation
- Début ou fin d'aménagement inadapté
- Aménagement dangereux
- Balisage et/ou signalisation absent(e)(s), dépassé(e)(s), inadapté(e)(s)
- Autre: .....

Cochez les différentes observations faites sur place. Cette liste est bien entendu non exhaustive et peut être complétée de remarques.

### > Remarques:

### > Solutions envisageables:

Enfin la dernière partie, qui ne doit pas forcément être complétée sur place, ébauchera les premières solutions ou idées d'actions.



# Annexe 5

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉTAPES 2 À 6

Thème: Quotidien	Forces	Faiblesses	Objectifs	Actions	Priorité des actions	Financements possibles	Évaluation des actions
Lieu 1 : ...							
Lieu 2 : ...							
Lieu 3 : ...							
etc.							
<b>Thème: Écoles</b>							
Lieu 1 : ...							
Lieu 2 : ...							
Lieu 3 : ...							
etc.							
<b>Thème: Tourisme</b>							
Lieu 1 : ...							
Lieu 2 : ...							
Lieu 3 : ...							
etc.							
<b>Thème: Entreprise</b>							
Lieu 1 : ...							
Lieu 2 : ...							
Lieu 3 : ...							
etc.							
<b>Thème : autre</b>							
Lieu 1 : ...							
Lieu 2 : ...							
Lieu 3 : ...							
etc.							



RÉGION WALLONNE



**Textes:** Plateforme cyclable Dinant-Philippeville (Marjorie Nicolas) et Survey & Aménagement (Josselin Levasseur)

**Comité de lecture:** Plateforme cyclable Dinant-Philippeville (Cécile Dascotte, Damien Demeulemeester) – Survey & Aménagement (Michèle Haine, Yves Recloux) – GRACQ (Didier Castagne) – Commune de Anhée (Freddy Minet) – Ministère de l'Équipement et des Transports (Brigitte Ernon, Philippe Lorent, Michel Destrée).

**Illustrations:** dessins de Jean-François VALLEE, MET-D434, PROVELO, PORTAL

**Suivi éditorial:** Marjorie NICOLAS, Philippe LORENT et Brigitte ERNON

**Mise en page et impression:**  
Direction des Editions et de la Documentation

Editions MET 2006

Les commandes sont à adresser à la Direction générale des Transports du MET, Centre de Documentation, boulevard du Nord, 8 à 5000 Namur [centre-doc-mobilite@met.wallonie.be](mailto:centre-doc-mobilite@met.wallonie.be)

Prochainement : parution du cahier 2 : Mise en place d'une politique cyclable en milieu rural : le cas de la commune de Anhée.